

Recherches sociographiques



Réal BÉLANGER, *Paul-Émile Lamarche : le pays avant le parti (1904-1918)*

Yves Thériault

Volume 27, Number 2, 1986

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/056221ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/056221ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Thériault, Y. (1986). Review of [Réal BÉLANGER, *Paul-Émile Lamarche : le pays avant le parti (1904-1918)*]. *Recherches sociographiques*, 27(2), 326–328.
<https://doi.org/10.7202/056221ar>

parfois l'auteur à généraliser. Malgré la rigueur scientifique qui sous-tend généralement cet ouvrage, Marie-Paule Malouin n'a cependant pas réussi à me convaincre que c'est l'élite du village qui envoie majoritairement ses filles à l'école privée, quand elle tente d'établir un rapport entre les origines socio-professionnelles des étudiantes de l'école privée et la stratification socio-économique du village (tableau XIX, p. 128). D'une part, les années cibles dont elle a fait une moyenne pour l'origine des élèves (1876 à 1901) impliquent une évolution très grande en termes d'industrialisation et d'urbanisation. Or, quand elle s'attache aux caractéristiques socio-professionnelles des habitants du village, elle ne prend que l'année 1884, et on sait (p. 27) que la population du village a triplé entre 1881 et 1891. On se demande quelles modifications sont survenues au village jusqu'en 1901 et quel impact ces modifications ont pu avoir sur la division des groupes sociaux.

Il demeure que cet ouvrage, basé sur une documentation solide, est un outil précieux pouvant aider la réflexion sur un grand débat contemporain qui préoccupe tous les Québécois : le retour à l'école privée subventionnée.

Nicole THIVIERGE

*Département des sciences humaines,
Université du Québec à Rimouski.*

Réal BÉLANGER, *Paul-Émile Lamarche : le pays avant le parti (1904-1918)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1984, 439p. (« Histoire politique », 2.)

Le professeur Réal Bélanger, du Département d'histoire de l'Université Laval, publie une deuxième étude biographique consacrée à un homme politique du groupe dit des conservateurs-nationalistes, négligé des historiens jusqu'à ces dernières années. Dans sa première publication (*L'impossible défi. Albert Sévigny et les conservateurs fédéraux (1902-1918)*, Québec, PUL, 1983, 368p. « Cahiers d'histoire de l'Université Laval », 27), l'auteur analysait la carrière politique d'Albert Sévigny, dont les actions et prises de position devaient faire le symbole même de la plus exécration des voies empruntées par ce *fragment party*. Cette fois-ci, Réal Bélanger nous dépeint, à travers les grands événements socio-politiques qui ont bouleversé la scène canadienne au début du XX^e siècle, le portrait d'un homme : Paul-Émile Lamarche, député de Nicolet de 1911 à 1918, dont la carrière s'avère, jusqu'à un certain point, l'antithèse de celle de Sévigny. Si ce dernier n'avait pas hésité à renier les principes sur lesquels il avait été élu député à la Chambre des communes, le 21 septembre 1911, dans l'espoir de réaliser ses ambitions politiques, Lamarche, bien au contraire, est demeuré jusqu'à la fin fidèle à ses convictions, préférant renoncer à un avenir prometteur plutôt que de faillir à sa parole.

Paul-Émile Lamarche représente l'idéal-type du personnage politique honnête, intègre, chez qui le respect de la parole donnée offre un contraste frappant avec l'attitude plutôt habituelle des députés d'alors. Car, pour bien mesurer dans toute son ampleur la nature de son action et ce qu'il lui en a coûté de faire preuve d'un esprit d'indépendance face à son propre parti, il faut se rappeler qu'à cette époque, le système politique canadien était toujours sous l'emprise d'un bipartisme inflexible. Quiconque songeait à une carrière parlementaire devait se joindre soit au Parti libéral ou au Parti conservateur, sacrifier souventes fois ses propres convictions, faire preuve d'un loyalisme et d'une soumission presque aveugles à son parti, s'il ne voulait pas être confiné à la marginalité, et ainsi perdre le patronage et l'argent pour sa circonscription, indispensables à sa réélection. Ce bipartisme rigide est responsable, en partie, de l'échec du mouvement conservateur-nationaliste, dont l'un des objectifs était de briser le monopole des Libéraux de Wilfrid Laurier sur le Québec, en défendant l'autonomie du Canada vis-à-vis l'Empire britannique. Cependant, des dix-sept candidats élus sous la bannière conservatrice-nationaliste en 1911, seul Lamarche est demeuré absolument

irréprochable sur les principes véhiculés par ce groupement. Tous les autres, à des degrés divers, ont trahi ces mêmes principes.

Bélanger divise son ouvrage en trois parties qui correspondent *grosso modo* à autant d'étapes dans la carrière de Lamarche. Au cours des années 1904–1911, celui-ci milite d'abord au sein de la formation de Robert Borden. Diverses circonstances l'amènent à prendre quelque peu ses distances face à un parti très impérialiste et à se rapprocher de Henri Bourassa, chef de file du mouvement nationaliste au Québec. Vers 1909, Lamarche appuie le député conservateur de Jacques-Cartier et leader des conservateurs québécois, Frédérick D. Monk, qui se distancie de son chef sur la question de la création d'une marine militaire canadienne. En mai 1910, le futur député de Nicolet est le témoin du premier véritable rapprochement entre les nationalistes de Henri Bourassa et les conservateurs de Monk qui se solde par une alliance lors de la campagne électorale de 1911.

La deuxième étape de la carrière politique de Lamarche s'étend de son élection en 1911 à 1913. Bien décidé à travailler pour le bien du Canada selon les principes de 1911 et à s'élever au-dessus des intérêts partisans, il voit, à son désarroi, s'effriter le bloc conservateur-nationaliste. La première reculade de ce groupe se produit lors du partage d'une partie des Territoires du Nord-Ouest entre l'Ontario, le Québec et le Manitoba. L'annexion d'une portion du Keewatin au Manitoba pose l'aspect crucial du respect des droits scolaires de la minorité catholique de ce district. Jusqu'alors, ces droits étaient garantis par le gouvernement fédéral, qui détenait le contrôle juridique de ce territoire. Comme le Manitoba avait procédé à l'abolition du système d'écoles séparées et que la minorité catholique ne s'était pas donné un système scolaire proprement dit, la question était de savoir si elle pouvait revendiquer des droits acquis. Le gouvernement Borden refuse de protéger les droits de cette minorité. Paul-Émile Lamarche s'oppose à l'annexion du Keewatin et pousse six autres conservateurs-nationalistes à respecter leurs engagements de 1911. C'est donc dire que onze conservateurs-nationalistes renoncent aux principes sur lesquels ils ont été élus. La deuxième reculade du groupe survient lors des discussions sur le projet de loi, présenté par Borden le 5 décembre 1912, visant à adopter certaines mesures afin de contribuer à l'accroissement des forces navales de l'Empire. Les débats en Chambre s'avèrent passionnés. Handicapé par la maladie, Lamarche doit modérer considérablement ses activités. Il s'oppose au projet de loi Borden en deuxième lecture avant de quitter le pays pour l'Europe, afin de se reposer à la suite des recommandations expresses de son médecin. Même si cette loi a été battue par le Sénat, à majorité libérale, il n'en demeure pas moins que toute l'affaire traduit de façon évidente l'éclatement du bloc conservateur-nationaliste, puisque sept députés seulement se conforment à la plate-forme politique de 1911, encore que Lamarche fut celui qui a démontré l'opposition la plus farouche à la politique de son propre gouvernement.

Réal Bélanger situe la troisième étape de la carrière de Lamarche entre les années 1913 et 1918. De 1913 à 1916, le groupe des conservateurs-nationalistes s'effrite davantage. Six des sept députés de ce groupe qui s'étaient opposés à la marine Borden, en 1913, rompent en définitive avec leurs prises de position de 1911 et s'engagent à prendre part ou prennent déjà part à des assemblées en faveur du recrutement de soldats canadiens pour aider la mère-patrie britannique dans son conflit avec l'Allemagne. Seul Lamarche demeure inflexible dans ses convictions nationalistes. Le 21 septembre 1916, refusant de se prévaloir des dispositions de la loi autorisant la prolongation du Parlement pour une année supplémentaire, il remet sa démission comme député de Nicolet. Il se consacrera désormais à son emploi d'avocat pour la ville de Montréal et meublera ses loisirs à faire de l'éducation populaire auprès des électeurs afin de réformer leur mentalité politique, jusqu'à ce qu'il soit emporté par l'épidémie de grippe espagnole le 11 octobre 1918.

Cette biographie présente un intérêt évident même si l'auteur n'apporte pas d'interprétation nouvelle par rapport à son ouvrage précédent quant à la compréhension des événements survenus au début du siècle. L'approche des deux études est la même et il est inévitable qu'on y retrouve des ressemblances dans l'analyse des faits marquants de cette époque. De l'aveu même de Réal Bélanger, la présente étude se veut moins approfondie et détaillée que la première. Avec beaucoup

de professionnalisme, fidèle à sa problématique, l'auteur réussit à faire ressortir les principaux traits d'une carrière fondée sur le respect de principes essentiels et qui, pour diverses raisons qu'il suggère, avait jusque-là été ignorée par les historiens. Le livre est manifestement bien écrit, quoiqu'on y rencontre par endroit des phrases qui ne sont pas essentielles à la compréhension du texte. L'auteur a bien contourné l'obstacle de l'absence d'un fonds d'archives Paul-Émile Lamarche et a su tirer parti des diverses sources à sa disposition.

Par ailleurs, je me dois de formuler quelques réserves quant à la présentation matérielle de cet ouvrage édité par les Presses de l'Université Laval. Vu les marges trop étroites, l'impression à double interligne, le type de caractère, la lecture est en effet fastidieuse par moment, ce qui ne rend aucunement justice à la qualité du travail de Réal Bélanger.

Yves THÉRIAULT

*Département de science politique,
Université Laval.*

André LAMOUREUX, *Le N.P.D. et le Québec, 1958-1985*, Montréal, Éditions du Parc, 1985, 230p.

Contrairement à l'opinion courante, le Nouveau parti démocratique, ou plutôt son ancêtre le Cooperative Commonwealth Federation (C.C.F.), a réussi à faire élire un député au Québec au cours de ses cinquante-quatre ans d'existence : il s'agit de David Côté, qui fut élu en 1944 dans le comté d'Abitibi. Mais, comble de malheur, Côté rallia le Parti libéral quelques mois seulement après son élection, de sorte que le C.C.F.-N.P.D. ne put jamais capitaliser sur un député qui aurait pu porter le message du socialisme démocratique à l'Assemblée législative du Québec.

Ainsi donc, après vingt-huit ans d'existence pour le C.C.F. et vingt-six ans pour le N.P.D., ce dernier est toujours incapable de se tailler une place significative sur la scène politique québécoise. Pour un Robert Cliche qui obtint 11 846 voix dans Duvernay en 1968, un Philippe Edmunston qui en récolta 8 150 lors d'une élection fédérale partielle dans Verdun, ou un John Harney avec 20% des voix dans le comté de Lévis le 4 septembre 1984, on compte des dizaines de candidats défaits à plate couture et la chasse aux candidats est devenue une mission quasi impossible.

La question mérite donc d'être posée : à quoi attribuer l'impasse du N.P.D. au Québec ? Pour André Lamoureux, le C.C.F. a d'abord échoué parce qu'il n'a jamais adopté les aspirations nationales des Canadiens français. Il ne pouvait d'ailleurs pas le faire, étant dominé par une coterie d'Anglo-Saxons insensibles à la réalité québécoise. Si Pierre Elliott Trudeau attribuait les difficultés du C.C.F. à l'absence d'une tradition de radicalisme canadien-français, la plupart des autres analystes, tels que Walter D. Young, auteur d'une histoire du N.P.D., David Lewis, chef du N.P.D. au cours des années soixante-dix, et André Laurendeau, s'entendaient pour expliquer cet échec par l'absence de racines québécoises de ce parti et l'absence de toute sensibilité au fait français. Lamoureux en veut pour exemples les déclarations des députés C.C.F. Harold Winch, qui remit en question l'usage du français à la Chambre des communes, et Hazen Hargue, qui se prononça contre une diminution de 10% de l'impôt des Québécois en conséquence de l'imposition unilatérale d'un impôt provincial par Maurice Duplessis en 1954.

Après en avoir décrit les origines en première partie, l'auteur analyse longuement le contexte de la fondation du Nouveau parti démocratique. C'est le deuxième congrès de la nouvelle centrale syndicale canadienne, le Congrès du travail du Canada, qui jeta les bases du Nouveau parti en avril 1958. Celui-ci devait regrouper les membres du C.C.F., ceux du C.T.C. et offrir un programme plus accessible au peuple canadien que ne l'était celui du C.C.F. Au Québec, les membres du Parti social-démocrate (P.S.D.), l'aile provinciale du C.C.F., insistent pour que les pourparlers menant à